

## Extraction de granulats sur les terres de la Couronne en 2010

---

### Introduction

La Direction de l'exploitation des ressources minérales et pétrolières du ministère des Ressources naturelles a la responsabilité d'attribuer les ressources de sable, de gravier et de pierre concassée situées sur les terres de la Couronne de la province. L'extraction de ces matières est administrée en vertu de la [Loi sur l'exploitation des carrières](#).

Chaque année, environ 400 demandes d'extraction des ressources en granulats des terres de la Couronne sont reçues. À l'origine de ces demandes, il y a des entreprises commerciales, des particuliers, des titulaires de permis de coupe forestière sur les terres

de la Couronne et divers ministères du gouvernement, notamment le ministère des Transports.

Les granulats servent à de nombreuses fins, dont la construction et l'entretien de chemins publics et forestiers, les travaux de construction générale, l'épandage de sable pour améliorer la traction en hiver, la production d'asphalte et de béton, la construction de brise-lames et d'ouvrages contre l'érosion des sols, l'aménagement paysager et les pierres ornementales.

### Attribution des ressources de la Couronne

En 2010, 4 100 000 tonnes de granulats ont été produites sur les terres de la Couronne au titre des trois genres d'ententes ci-dessous.

**Autorisation écrite.** Ce genre d'entente est établi par un bureau local du MRN et ne vise que l'extraction de petites quantités de matières. Sa période de validité est de 30 jours. En 2010, 160 autorisations écrites pour un tonnage total de 45 745 t (1 %) ont été accordées.

**Permis d'exploitation de carrière.** Il s'agit de l'entente type. Elle demeure en vigueur à partir de sa date de délivrance jusqu'à la fin de l'année civile. En

2010, 227 permis d'exploitation de carrière pour un tonnage total de 1 037 695 t (25 %) ont été accordés.

**Bail d'exploitation de carrière.** L'établissement d'un bail est une transaction plus officielle qui offre un accès exclusif à une source de granulats. Un bail d'exploitation de carrière est attribué pour une période qui peut atteindre 10 ans. En 2010, les 17 baux d'exploitation de carrière en vigueur ont permis d'extraire un tonnage de 3 041 107 t (74 %).

Les redevances en vigueur pour l'extraction des granulats sur les terres de la Couronne sont établies à 0,25 \$ la tonne. En 2010, les redevances perçues pour les ressources en granulats ont totalisé 1 031 137 \$.

### Activité en 2010

- Deux grands projets routiers étaient en activité dans le sud de la province : la voie de contournement de Welsford et la porte d'entrée de la route 1, qui relie Saint John et la frontière américaine.
- Le port de Belledune a consommé de grandes quantités de pierres concassées dans le cadre de

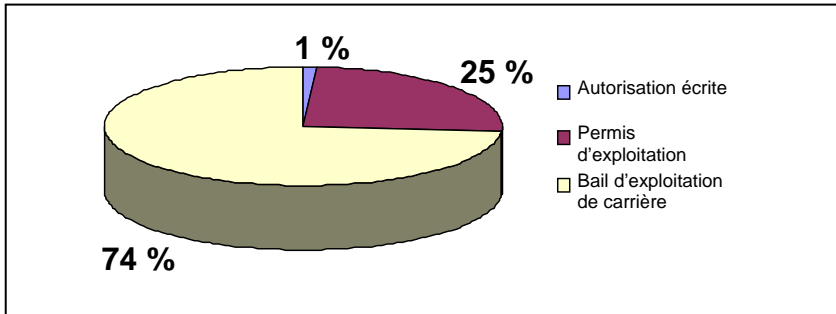
son important programme d'expansion d'infrastructure, qui vise à accroître ces capacités de manutention (voir [www.portdebelledune.ca](http://www.portdebelledune.ca)).

- Au début de l'année la société Atcon Construction Ltd. a déclaré faillite. La firme comptable Ernst & Young, le séquestre judiciaire, a administré la vente des biens de la

société Atcon, qui comprenaient deux baux d'exploitation de carrière. Le bail d'exploitation 30 (Wayerton) a été attribué à HBH Paving Ltd., tandis que le bail d'exploitation 33 (Belledune) a été attribué à Falls Construction Ltd.

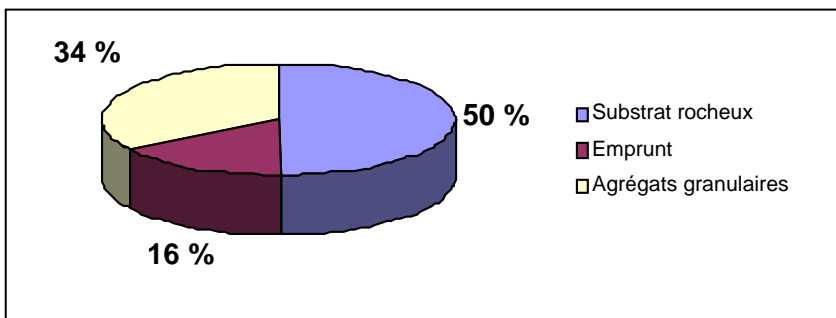
- Un nouveau bail d'exploitation de carrière a été attribué dans la région du lac George, près de Fredericton, à Northside Ventures Ltd.

- Deux importants projets de parc éolien ont eu recours aux granulats pour la construction de semelles de fondation en béton et de chemins d'accès : le projet des collines Kent de TransAlta, au sud de Moncton; ainsi que le projet Caribou de Suez Energy, à l'ouest de Bathurst.



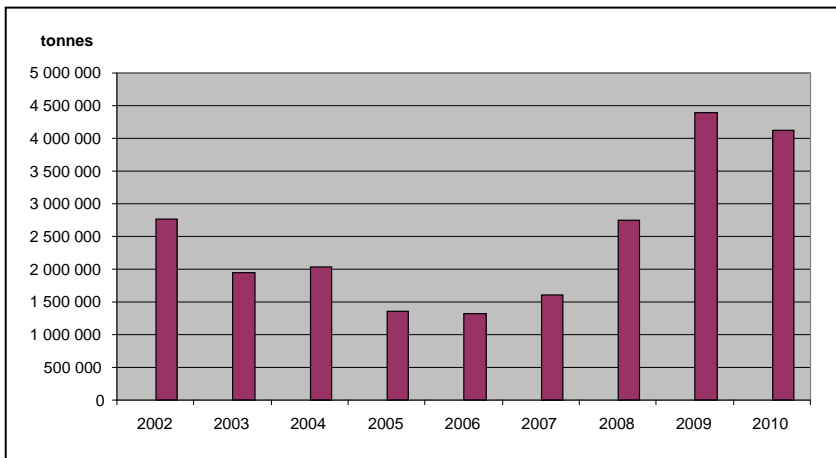
**Figure 1. Attribution de ressources, selon le genre d'entente**

74 % des ressources en granulats extraites en 2010 l'ont été au titre d'un bail d'exploitation, même si ce type d'entente ne vise que 4 % de toutes les ententes d'exploitation de ces ressources (17 sur 404).



**Figure 2. Genre de matériau utilisé**

Le granulat rocheux a composé la moitié des granulats utilisés en 2010 et pourtant, les ententes visant les gîtes de granulats de substrat rocheux n'ont composé que 8 % des ententes accordées (34 sur 404). Il s'agit là d'une indication du niveau de production généralement plus élevé des carrières de substrat rocheux, comparativement aux carrières de sable et de gravier.



**Figure 3. Consommation annuelle des granulats extraits sur les terres de la Couronne – 2002 à 2010**

## **Vous avez des questions?**

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Anthony Howland, par téléphone au 506-444-5806, ou par courriel à l'adresse suivante : [anthony.howland@gnb.ca](mailto:anthony.howland@gnb.ca).